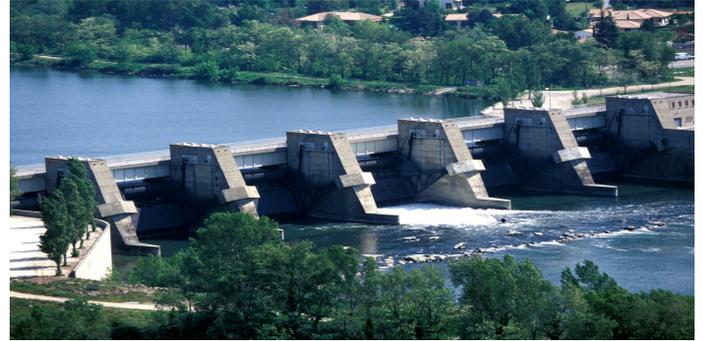




COMITE FRANÇAIS DES BARRAGES
ET RESERVOIRS



ASSOCIATION FRANÇAISE POUR L'EAU,
L'IRRIGATION ET LE DRAINAGE



PRATIQUE DES ETUDES DE DANGERS DES BARRAGES

LYON – 28 et 29 novembre 2011

Le Comité Français des Barrages et Réservoirs organise avec l'Association Française pour l'Eau, l'Irrigation et le Drainage, à Lyon les 28 et 29 novembre 2011, un colloque technique consacré à la pratique des Etudes De Dangers (EDD) prévues par le décret 2007-1735 du 11 décembre 2007.

Cette journée technique s'adresse principalement aux bureaux d'études, maîtres d'ouvrage, collectivités locales et propriétaires de barrages qui interviennent dans ce domaine.

Les EDD représentent une nouveauté conceptuelle et méthodologique tant pour les propriétaires de barrage que pour les bureaux d'études spécialisées.

Sur la base du retour d'expérience des EDD de barrage réalisées, le colloque permettra d'aborder les thèmes suivants :

- Méthodologie : déclinaison méthodologique de l'arrêté des EDD – Compréhension des objectifs et méthode d'analyse de risque – Difficulté de la démarche adaptée aux barrages.
- Etudes de cas : des exemples de réalisation d'EDD de barrages et canaux.
- Accidentologie internationale et nationale : constat des données existantes et prise en compte dans les EDD de barrage.
- Apports et bilan : bénéfices explicites et effets induits de la démarche EDD - L'EDD comme outil d'aide à la décision de maîtrise des risques.

Par ailleurs ce colloque dédié aux EDD de barrage a invité des conférenciers à présenter des communications sur des études de dangers d'installations ICPE et de tunnels routiers.

M. François BRELLE
Président de l'AFEID

M. Jean-Michel TINLAND
Président du CFBR



Colloque CFBR /AFEID

Pratique des Etudes De Dangers des barrages



PROGRAMME

Lundi 28 novembre 2011

13h00-13h30 Café d'accueil
13h30-13h50 Ouverture du congrès par J-M. TINLAND, Président du CFBR et F. BRELLE, Président de l'AFEID

Thème 1 : Méthodologie

13h50-14h10 **Conférence invitée : La sécurité des barrages : contexte international, M. POUPART**

14h10-14h30 Utilisation des outils de l'analyse de risques de l'industrie dans le monde des barrages, N. BUKOWSKI (SOGREAH)

14h30-14h50 Une méthode d'estimation de la probabilité des accidents majeurs de barrages : l'approche semi-quantitative, C. BOLVIN, T.BALOUIN, A.VALLEE (INERIS)

14h50-15h10 Apport des méthodes de la Sûreté de Fonctionnement et de la Fiabilité dans le cadre des EDD : exemple d'application sur le barrage de Xoldocogaina, C. CARVAJAL, G. PHILIP, J-P. BECUE, L. PEYRAS, H. FELIX, P. ROYET (SAFEGE / Cemagref)

15h10-15h30 Analyse de la criticité des aléas identifiés : déterminisme pragmatique ou statistique fondée, S. LALOUX, Y. CASTEL (CACG / J2C)

15h30-15h50 Discussions / questions

15h50-16h20 **Pause**

16h20-16h40 Méthodologie pour l'analyse fonctionnelle des ouvrages hydrauliques de grand linéaire, H. FELIX, B. BEULLAC, R. TOURMENT, P. MERIAUX, L. PEYRAS (Cemagref)

16h40-17h00 Démarche d'évaluation des gravités des conséquences, paramètres physiques et modélisation, B. VIDEMENT, C. GIREL (EDF)

17h00-17h10 **Synthèse des rapporteurs (L. PEYRAS / D. BOUBEE)**

17h10-17h30 Discussions / questions

17h30-17h45 **Présentation de posters (5 min/poster) complétés par des communications écrites dont les sujets sont :**

- EDD des digues de protection contre les inondations, C. CHANCEL, T. MONIER (SOGREAH)
- EDD : une opportunité pour optimiser la maintenance. O.BERNARD, E. PAPILOUD (OXAND / HYDRO Exploitation)
- Evaluation économique quantitative des pertes potentielles liées au passage d'une onde de submersion et l'efficacité des parades, JP ASTE (GIPEA)



Thème 2 : Accidentologie et incidentologie

- 17h45-18h05** Conséquences d'accidents majeurs de barrages : Etat des réflexions de l'INERIS pour l'évaluation de la gravité, T. BALOUIN, A. VALLEE, B. AFFELTRANGER, A. LAHOZ (INERIS)
- 18h05-18h25** Accidentologie des barrage-poids, L. DEROO (ISL)
- 18h25-18h45** Apports de l'analyse des événements importants pour la sûreté hydraulique (EISH) dans les EDD de barrages, E. BRANDON, F. RIVAL (MEDDTL)
- 18h45-18h55** **Synthèse des rapporteurs (E. BRANDON / P. ROYET)**
- 18h55-19h10** Discussions / questions
- 19h10-20h30** **Cocktail dinatoire**

Mardi 29 novembre 2011

Thème 3 : Etudes de cas

- 08h30-09h00** Café d'accueil
- 09h00-09h20** **Conférence invitée : Les EDD dans le secteur du GPL, T. TIXIER, E. LOUVET, P. SECHER (APSYS)**
- 09h20-09h40** EDD du barrage du Cheylard, L.VIDAL, C.LOPEZ, M. MARINO, B.TOUILEB (SOGREAH / CNR)
- 09h40-10h00** EDD du canal de Curbans, C. DUBIENS (Bureau VERITAS), F. DELORME (EDF),
- 10h00-10h20** Barrages du Pas du Riot et du Gouffre d'Enfer, exemples d'EDD de deux barrages successifs, dont l'un doit faire l'objet de travaux de confortement, C. VARON, V. CHASSIGNOL, D. PANCHER, (SAFEGE / Ville de ST ETIENNE / DDT 42 / SAP)
- 10h20-10h40** Discussions / questions
- 10h40-11h10** **Pause**
- 11h10-11h30** REX sur les premières EDD des aménagements hydrauliques de la CNR et la SHEM, B. BARTHELEMY, J. DE SAINT SEINE, E. DOMPS, C.BERNARD (CNR / SHEM)
- 11h30-11h50** REX sur les premières EDD menées par la SHEM, Principaux apports, C. BERNARD, E. DOMPS (SHEM)
- 11h50-12h00** **Synthèse des rapporteurs (J.BOULET / B. BARTHELEMY)**
- 12h00-12h10** Discussions / questions
- 12h10-13h40** **Pause déjeuner**



Thème 4 : Apports et bilan des EDD :

- 13h40-14h00** **Conférence invitée : Etude spécifique de dangers des tunnels routiers, C. BESSIERES (INGEROP)**
- 14h00-14h20** Contribution et partage de l'EDD par le responsable de l'ouvrage, C. GIREL, E CLAUDE (EDF)
- 14h20-14h40** Utilisation par les services de contrôle des EDD dans le contrôle des barrages, P. LE DELLIOU, P. LAMARSAUDE (BETCGB / DREAL Limousin)
- 14h40-15h00** La prise en compte des EDD dans les revues de sûreté, M. PEREZ (EDF)
- 15h00-15h15** Discussions / questions
- 15h15-15h30** **Pause**
- 15h30-15h50** Incidence des nouvelles prescriptions sur les pratiques de suivi et de contrôle par un gestionnaire de parc de barrages-réservoirs, D. BOUBEE, JL BRODIN (CACG)
- 15h50-16h10** EDD de barrages : une démarche concertée entre le bureau d'études et le maître d'ouvrage-exploitant Cas d'un barrage-réservoir en région Rhône-Alpes, N. ROSIN CORRE (TRACTEBEL ENGINEERING SA COB)
- 16h10-16h30** Le Résumé Non Technique (RNT) de l'EDD : son objet réglementaire et un exemple pratique, P. LEDELLIOU, J BOULET, X. LAYRAC (BETCGB / EDF).
- 16h30-16h40** **Synthèse des rapporteurs (B. GRAWITZ / G. RAT)**
- 16h40-16h55** Discussions / questions
- 16h55-17h15** **Clôture du colloque par J-M. TINLAND (CFBR) et F. BRELLE (AFEID)**

Article supplémentaire non présenté à l'oral et inclus dans le recueil du colloque :

- ❖ L'industriel EDF et les EDD : intégration des EDD dans les démarches de sûreté existante G. CHAURY, J BOULET (EDF)

Comité d'organisation :

J. Boulet (EDF/CFBR), Président du comité d'organisation

P. Le Delliou (Chef du BETCGB/CFBR)

B. Houdant (EDF/Secrétaire Général du CFBR)

M. Lino(ISL)

F. Laugier (EDF/CFBR)

B. Grawitz (SCP/AFEID)

D. Boubée (CACG/CFBR)

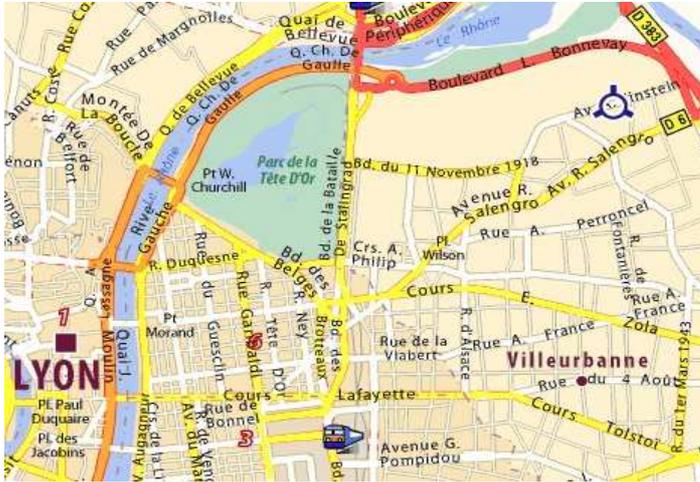
G. Rat (STEEGBH /CFBR)

J-M Tinland (EDF/CFBR)

B. Barthélémy (CNR)

L. Peyras (Cemagref)

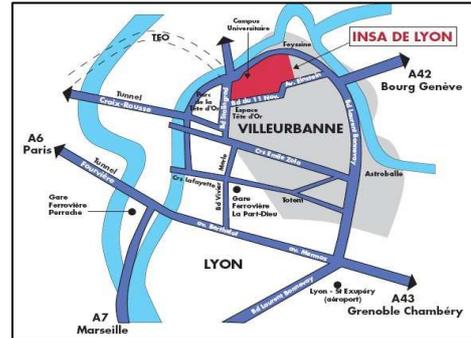
Plan d'accès:



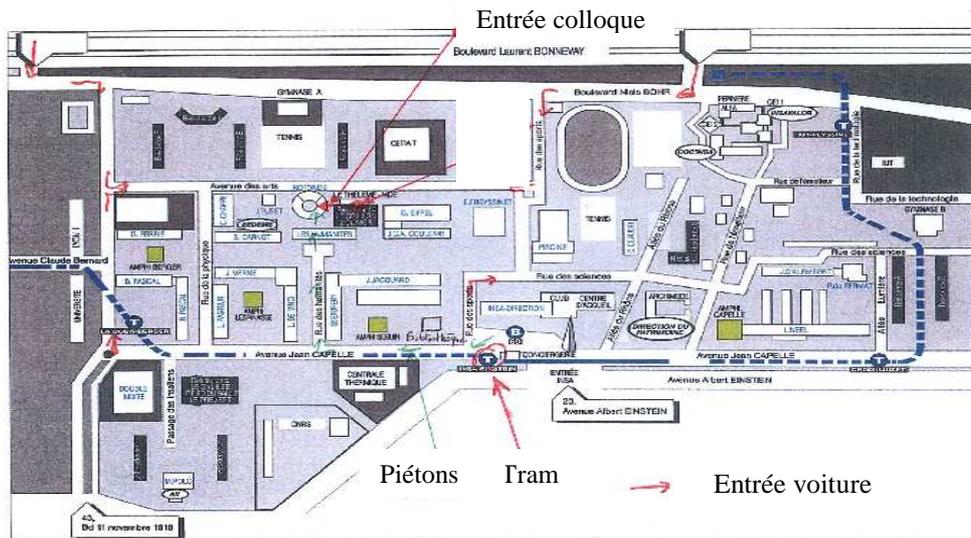
INSA – LYON

20 avenue Albert Einstein 69100 VILLEURBANNE

Accès : Tramway (T1) direction "IUT Feysine" et descendre à l'arrêt "INSA-Einstein"



Plan interne à l'INSA :



Le Comité Français des Barrages et Réservoirs

Association scientifique fondée en 1926

Le CFBR a œuvré à la création de la Commission Internationale des Grands Barrages constituée à Paris en 1928, à laquelle il s'est affilié.

Le Comité s'est donné la mission de favoriser le progrès dans la conception, la construction, l'entretien et l'exploitation des barrages y compris les usines quand elles sont intégrées aux barrages.

En début de l'année 2011, le Comité comprenait plus de 400 membres, représentants de l'Administration, de Sociétés Nationales, d'Etablissements Publics, de Collectivités Locales, d'Entreprises, de Bureaux d'Études ou de membres à titre personnel, tous désignés en raison de leur compétence en matière de barrages.

Le Comité remplit sa mission par l'échange d'informations entre ses membres. Chaque année, il organise un Colloque technique. Il anime des groupes de réflexion nationaux. Le Comité participe activement aux travaux de la Commission Internationale des Grands Barrages. Il est ainsi représenté dans les Comités Techniques de la CIGB. Il participe à la rédaction des bulletins, édités par la Commission Internationale, qui constituent la référence internationale dans la profession. Le CFBR participe aux Commissions Exécutives et aux Congrès Internationaux des Grands Barrages en présentant des rapports sur les questions inscrites à l'ordre du jour.

Association Française pour l'Etude des Irrigations et du Drainage

Association constituée en 1952

L'AFEID regroupe l'expertise française pour les questions d'eau pour l'alimentation au travers de ses institutions et entreprises membres (profession agricole, sociétés d'aménagement régional, recherche, agences de l'eau, ingénieurs conseils...) et d'experts adhérents à titre individuel. Parmi les missions définies dans ses statuts, l'AFEID contribue, en tant que Comité Français de la Commission Internationale de l'Irrigation et du Drainage (CIID - ICID) et dans le cadre du Partenariat Français sur l'Eau, à l'élaboration et à l'expression de la position française dans les grandes instances et les conférences internationales et en particulier les Forums Mondiaux.

Au niveau national, l'association est engagée dans un travail partagé sur des thématiques communes avec ses trois associations sœurs ASTEE, SHF et Académie de l'Eau à l'initiative de la Direction de l'Eau et de la Biodiversité du MEEDDM. L'AFEID organise également régulièrement des événements au niveau national pour mettre en débat, à l'échelle des territoires, les questions de gestion de l'eau, pour identifier, mettre en valeur et conforter les points de convergence entre enjeux agricoles et environnementaux.



BULLETIN D'INSCRIPTION

Veillez compléter et retourner ce bulletin ci-joint à CFBR – Savoie technolac - 73373 LE BOURGET DU LAC

Ce congrès entre dans le cadre de la formation professionnelle continue : N° de formateur : 93130191313



Nom: _____ Prénom : _____

Société: _____

Adresse: _____

Code postal: _____ Ville : _____

Pays: _____ Tél: _____

Mail : _____ Fonction: _____

Droits d'inscription

Incluant actes, repas, cocktail et pauses

- | | |
|---|--------------|
| <input type="radio"/> Normal | 280,00 euros |
| <input type="radio"/> Tarif réduit (Adhérents CFBR ou AFEID / universitaires) | 230,00 euros |
| <input type="radio"/> Tarif étudiant | 30,00 euros |
| <input type="radio"/> Premier auteur | gratuit |
| <input type="radio"/> Intervenants | 230,00 euros |
| <input type="radio"/> Recueil seul + frais d'expédition | 50,00 euros |

Réservation du cocktail dinatoire du 28 novembre:

Oui Non

Règlement :

Par chèque libellé à l'ordre de CFBR.

Par virement bancaire :

Banque : Banque de gestion privée Indosuez - 20, rue de la Baume – 75382 PARIS CEDEX 08

Code banque : 43799 Code guichet : 00001 Numéro de compte : 01337810086 Clé RIB : 45

IBAN : FR76 4379 9000 0101 3378 1008 645

BIC : SIBLFRPP

Une confirmation d'inscription vous sera envoyée dès prise en compte de votre bulletin.

Convention de formation :

Oui Non

L'accès des participants est subordonné à l'établissement préalable du présent bulletin accompagné du paiement ou d'un bon de commande administratif.

La date limite d'inscription, en fonction des places disponibles (250 participants), est fixé au 07 novembre

2011 Toute annulation pour quelque raison que ce soit (et par écrit uniquement) avant le 07/11/2010 donnera lieu à l'annulation des frais d'inscription, sous déduction d'une franchise de 50 € pour frais de dossier. **Le prix total du congrès sera exigible après cette date.** Les remplacements sont admis à tout moment.

Cachet de la Société, date et signature

Renseignements complémentaires :

<http://www.barrages-cfbr.eu>

« Les informations recueillies sont nécessaires pour la gestion de la manifestation concernée. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. Elles peuvent en outre être utilisées à des fins d'information et de prospection concernant les activités de l'association. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser au CFBR. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes vous opposer au traitement des données vous concernant. »

